

Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale
Monsieur Philippe PIEREUSE, Directeur
Direction des Monuments et des Sites –
A.A.T.L.
C.C.N.- Rue du Progrès, 80, bte 1
1035 BRUXELLES

V/Réf. : DU : 09/PFU/465223
DMS : 2071-0028/02/2011-128PR
N/Réf. : AVL/CC/XL-2.14/s.526
Annexe : demande de complément d'information

Bruxelles, le

Monsieur le Directeur,
Fonctionnaire délégué Patrimoine,

Concerne : IXELLES. Avenue des Klauwaerts, 11. Maison personnelle de Guillaume Des Marez (Arch. A. Willaert). Restauration des façades avant et arrière, interventions en toiture et aménagements intérieurs.

Permis unique - Demande de complément d'information de la CRMS
(gestionnaire du dossier : Arnaud Sterckx à la DU et Aurélie Autenne à la DMS)

En votre courrier du 21 septembre 2012 sous référence, réceptionné le 25 septembre, vous avez, dans le cadre du permis unique, demandé à la Commission royale des Monuments et des Sites d'émettre un avis conforme sur le dossier relatif à l'objet susmentionné.

Après examen du dossier en séance du 3 octobre 2012, la Commission n'a pu se prononcer définitivement dans l'état actuel du dossier.

En vertu des dispositions de l'article 177, § 2 du Code bruxellois de l'aménagement du territoire (Cobat), la Commission a donc adressé au maître d'œuvre, par lettre recommandée, une demande de complément d'information dont vous trouverez copie en annexe.

Dans le respect des délais prescrits par le Cobat, ce complément devra être examiné par l'Assemblée de la Commission au plus tard en sa séance du 12 décembre 2012. L'avis conforme qui sera émis à cette occasion vous sera communiqué dans ces-mêmes délais.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, Fonctionnaire délégué Patrimoine, nos sincères salutations.

A. VAN LOO
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

Copie à : AATL – DMS : Mme Aurélie Autenne, Mme Oda Goossens
AATL – DU : M. Arnaud Sterckx